

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 01 juin 2018 à 20 h 45, Salle du Conseil Municipal à la Mairie.

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL

Approbation du procès-verbal de la séance du 23/03/2018.

1. Régime des délégations.
2. Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie.
3. Attribution de délégations complémentaires au Maire.
4. Décision modificative n° 1.
5. Fixation de la participation 2018 du budget général au budget du SIGAS.
6. Remboursement du SIGAS de la participation de la commune de Bagnères de Luchon pour la création de la SEM.
7. Fixation du forfait communal relatif aux dépenses de fonctionnement des écoles.
8. Subvention pour un voyage en Angleterre des élèves du collège de Luchon.
9. Remboursement de frais engagés par l'association « Tennis Club ».
10. Prise en charge de frais de cours de ski pour l'école primaire.
11. Règlement d'une franchise d'assurance suite à un sinistre du 21 avril 2017.
12. Achat de cartes postales anciennes auprès d'un particulier pour les collections du Musée de Bagnères de Luchon.
13. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « La Boule Luchonnaise ».
14. Attribution d'une subvention à l'association « Les Fils de Luchon ».
15. Présentation du rapport annuel 2017 du délégataire de l'Hospice de France.
16. Tarifs pratiqués à l'Hospice de France pour la saison 2018.
17. Répartition de l'actif et du passif du SITPA.
18. Intégration de la villa du Bosquet dans l'état de l'actif de la ville.
19. Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Technique (CT), maintien du paritarisme et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité.
20. Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), maintien du paritarisme et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité.
21. Création d'un emploi permanent d'un agent technique du spectacle, son et lumière, pour le service animation.
22. Actualisation du tableau des effectifs.
23. Instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur.
24. Mise en conformité de la délibération n° 2014-0151 relative aux indemnités des élus, suite au décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017.
25. Convention de mise à disposition de personnel entre le CCAS de Bagnères Luchon et la commune de Bagnères de Luchon.

26. Convention cadre pluriannuelle entre la commune de Bagnères de Luchon et le CCAS de la commune de Bagnères de Luchon.
27. Approbation de la convention de subvention au Cinéma Rex de Luchon.
28. Conventions de partenariats à l'occasion des 110 ans du golf municipal de Bagnères de Luchon.
29. Questions diverses.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES THERMES DE LUCHON

1. Régime des délégations.
2. Intégration de la villa du Bosquet dans l'état de l'actif de la ville.
3. Questions diverses.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'EHPAD « ERA CASO »

1. Régime des délégations.
2. Affectation des résultats 2016.
3. ERRD 2017 Etat réalisé des recettes et des dépenses.
4. EPRD 2018 Etat prévisionnel des recettes et des dépenses.
5. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 25 mai 2018,
Le Maire,
Louis FERRE.

